

INDICATEURS CONTRACTUELS VAGUE E

VOLET SPÉCIFIQUE 2020 – 2024

PROGRAMME FORMATION SUPÉRIEURE ET RECHERCHE

DERNIÈRE MISE À JOUR

16/09/2020

SOMMAIRE

<b>I. Indicateurs et cibles de pilotage</b> .....	<b>2</b>
IC1. Normaliens et normaliennes dans les parcours "recherche thématique" .....	2
IC2. Développement des ressources propres hors subvention pour charges de service public (SCSP) .....	4
IC3. Participation des chercheurs et chercheuses à la formation .....	6
<i>IC3.1. Nombre de professeurs-es attachés-es</i> .....	6
<i>IC3.2. Implication des chercheurs et chercheuses dans les formations</i> .....	7
IC4. Poursuite en doctorat des normaliens et normaliennes élèves et répartition territoriale des contrats doctoraux spécifiques pour normaliens .....	8
<i>IC4.1. Poursuite en doctorat des normaliens et normaliennes élèves</i> .....	8
<i>IC4.2. Répartition territoriale des contrats doctoraux spécifiques pour normaliens</i> .....	9
IC5. Diversification du recrutement des normaliens et normaliennes .....	10
<i>IC5.1. Diversification du recrutement des normaliens et normaliens élèves</i> .....	11
<i>IC5.2. Diversification du recrutement des normaliens et normaliennes étudiants-es</i> .....	12
<i>Synthèse ENS : normaliens et normaliennes élèves et étudiants-es entrant</i> .....	12
<i>Taux nationaux</i> .....	12
IC6. Mobilité internationale des normaliens et des normaliennes .....	13
<i>IC6.1. Mobilité internationale des normaliens et normaliennes</i> .....	13
<i>IC6.2. Année ARPE dans les parcours des normaliens et normaliennes</i> .....	13
IC7. Articulation de la recherche de l'École et de l'Université Paris-Saclay .....	15
<i>IC7.1. Nombre d'enseignants-es-chercheurs-ses et chercheurs-ses dans les laboratoires dont l'École est tutelle</i> .....	15
<i>IC7.2. Nombre d'enseignants-es-chercheurs-ses et de chercheurs-ses de l'ENS dans les laboratoires en tutelles conjointes avec un autre établissement de l'Université Paris-Saclay</i> .....	16
IC8. Implication des normaliens et normaliennes dans la vie de l'établissement .....	18
<b>II. Jalons</b> .....	<b>19</b>

## I. Indicateurs et cibles de pilotage

### IC1. Normaliens et normaliennes dans les parcours "recherche thématique"

<b>Objectif</b>	Préparer les normaliens et normaliennes aux enjeux scientifiques émergents et répondre aux enjeux sociétaux
-----------------	---

#### Description de l'indicateur

<b>Unité de mesure</b>	Effectifs physiques Pourcentage
<b>Date de la mesure</b>	31/12/N

#### Élaboration de l'indicateur

<b>Nature précise des données de base</b>	<p><b>Parcours du diplôme</b> : la personnalisation des cursus des normaliens et normaliennes repose notamment sur le choix d'un parcours spécifique parmi plusieurs parcours de formation proposés dans le cadre du diplôme. Conformément au règlement du diplôme, chaque parcours se caractérise notamment par la validation d'une "année spécifique de parcours" (ASP). Depuis 2019, l'École mène une politique de diversification des parcours en déployant des parcours "recherche thématique".</p> <p><b>Normalien·ne</b> : apprenant·e inscrit·e au diplôme de l'ENS Paris-Saclay :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- normalien·ne élève : normalien·ne sélectionné·e sur concours.</li> <li>- normalien·ne étudiant·e : normalien·ne sélectionné·e sur dossier.</li> </ul> <p><b>Normaliens et normaliennes dans les parcours "recherche thématique"</b> : effectif des normaliens et normaliennes inscrits·es en année spécifique des nouveaux parcours du diplôme déployés à partir de 2019, au cours de l'année N-1/N.*</p>
<b>Source</b>	Application ADN - Accompagnement au diplôme des normaliens
<b>Mode de calcul</b>	<b>Taux de normaliens et normaliennes dans les parcours "recherche thématique"</b> : effectif des normaliens et normaliennes dans les parcours "recherche thématique" / effectif des normaliens et normaliennes en année spécifique de parcours en année N-1/N.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Cible 2024
Nombre de normaliens et normaliennes dans les nouveaux parcours	I**	<i>Inscriptions en cours</i>					35
Taux de normaliens et normaliennes dans les parcours "recherche thématique"	I**	<i>Inscriptions en cours</i>					10%

\*\* En 2019-2020, le parcours intelligence artificielle a été déployé avec 10 normaliens et normaliennes inscrits·es en master 1. Ces derniers·ères ne sont inscrits·es en année spécifique de parcours ARIA qu'à partir de l'année 2020-2021

Commentaire du contrat [2020]	
<p>* Un parcours du diplôme comprend plusieurs éléments de formation (M1, année spécifique de parcours, conférences, etc.). Seuls les effectifs inscrits en ASP sont comptabilisés dans le présent indicateur.</p> <p>_____</p> <p>Une des contributions spécifiques de l'ENS à l'Université sera de proposer et d'expérimenter, dans le cadre de son diplôme, des parcours de formation transversaux, fortement intriqués à la recherche, et sur des thématiques prioritaires ou émergentes. Ce fut le cas en 2019 avec le parcours Intelligence artificielle, et ce sera le cas en 2021 avec le parcours « Recherche-crédation » en lien avec La Scène de recherche. Ces parcours de recherche thématique, basés sur le suivi d'une année spécifique de parcours, pourront être expérimentés dans le cadre de la <i>graduate school</i> des métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur et concerner tous les étudiants de l'Université. Dans ce cadre, un parcours Technologie quantique est déployé en 2020, basé sur le suivi d'un diplôme d'université (DU) en technologie quantique. Ces parcours expérimentaux seront à articuler avec les autres <i>graduate schools</i> qui portent également des <i>graduate programs</i> spécifiques.</p>	
Parcours du diplôme	Année spécifique de parcours (ASP) correspondant
Recherche et international	Année de recherche pré-doctorale à l'étranger (ARPE)
Enseignement supérieur	M2 formation à l'enseignement supérieur (M2FESup)
Interface	Année de formation dans une autre discipline et/ou un établissement
Parcours "recherche thématique" créés	Année spécifique de parcours (ASP) correspondant
2019 : Intelligence artificielle	Année de recherche en intelligence artificielle (ARIA) - ouverture en 2020-2021
2020 : Technologies quantiques	Année de recherche en technologies quantiques (ARTeQ) - ouverture en 2020-2021
2021 : Recherche-crédation (parcours créé en 2020 ; ne sera déployé qu'en 2021-2022)	Année de recherche création (ARRC)

## IC2. Développement des ressources propres hors subvention pour charges de service public (SCSP)

<b>Objectif</b>	Augmenter les ressources propres de l'établissement
-----------------	---

### Description de l'indicateur

<b>Unité de mesure</b>	Millier d'euros (k€)
<b>Date de la mesure</b>	Vote du compte financier

### Élaboration de l'indicateur

<b>Nature précise des données de base</b>	Montant des recettes encaissées hors subvention pour charges de service public (SCSP)**
<b>Source</b>	Établissement : compte financier

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
<b>Droits d'inscription et contribution vie étudiants (CVEC)</b>	0,7 M€	0,8 M€						0,9 M€
<b>Formation continue</b>	0,2 M€	0,2 M€						0,4 M€
<b>Taxe d'apprentissage</b>	0,1 M€	0,1 M€						0,2 M€
<b>Mécénat, dons et legs</b>								0,5 M€
<b>Subventions (hors SCSP)</b>	3,1 M€	3,3 M€						4,0 M€
ANR hors PIA	0,9 M€	1,1 M€						
ANR – PIA Idex Paris-Saclay	0,6 M€	0,7 M€						
ANR – PIA autres	0,1 M€	0,0 M€						
dont Régions	0,0 M€	0,0 M€						
État	0,2 M€	0,1 M€						
Union européenne	0,4 M€	0,7 M€						
autres subventions	0,9 M€	0,6 M€						
<b>Autres contrats</b>	3,8 M€	4,6 M€						4,3 M€
recherche	3,3 M€	4,0 M€						
dont mises à disposition de personne	0,3 M€	0,4 M€						
concours de recrutement des élèves	0,2 M€	0,1 M€						
autres	0,1 M€	0,1 M€						
Rupture d'engagement décennal		0,2 M€						0,2 M€
<b>Autres recettes</b>	0,1 M€	0,1 M€						0,1 M€
<b>Total</b>	<b>8,1 M€</b>	<b>9,2 M€</b>						<b>10,5 M€</b>

\* Recettes hors opération immobilière et recettes du campus de Cachan (prestations d'hébergement, produits de la formation continue des lycées situés sur le campus, remboursement des charges par les lycées et le Crous et redevance de la géothermie).

\*\* À périmètre de gestion des laboratoires identique (les tutelles gestionnaires des laboratoires peuvent changer en cours de contrat).

### Commentaire du contrat [2020]

Le précédent contrat quinquennal a concrétisé la sortie des déficits et la préparation des échéances. Grâce aux réserves, l'établissement a pu assumer l'intégralité des charges liées à l'installation dans le nouveau bâtiment sans aucun financement des organismes nationaux de recherche cotutelle de nos unités.

La prévision budgétaire au-delà de l'exercice 2020 a induit un soutien additionnel pérenne de l'État (+1,2M€ de SCSP). La question pour le présent contrat est donc celle d'un modèle économique renouvelé pour soutenir les coûts d'une intégration au sein d'un campus et d'une institution de rang mondial.

Pour ce faire, l'ENS entend développer ses ressources propres et soutenir les initiatives qui s'inscrivent dans une logique partenariale, qu'elles relèvent de la formation continue, de conventionnements industriels, ou de mécénat. Il s'agit également de saisir l'opportunité du nouveau campus en menant une stratégie de valorisation des espaces du bâtiment.

## IC3. Participation des chercheurs et chercheuses à la formation

<b>Objectif</b>	Intensifier et diversifier le contact précoce des normaliens et normaliennes avec la recherche
-----------------	--

### IC3.1. Nombre de professeurs-es attachés-es

#### Description de l'indicateur

<b>Unité de mesure</b>	Effectifs physiques
<b>Date de la mesure</b>	31/12/N

#### Élaboration de l'indicateur

<b>Nature précise des données de base</b>	<p><b>Professeur-e attaché-e</b> : directeur ou directrice de recherche, chargé-e de recherche, ingénieur-e chercheur-se ou assimilé-e d'un établissement public de recherche qui participe à la formation par la recherche, dans les conditions et selon le conventionnement prévus par la délibération du conseil d'administration 2016-006 du 25 mars 2016.</p> <p>Intégrés-es dans les départements d'enseignement et de recherche (DER) de la même manière que les enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses statutaires, les professeurs-es attachés-es sont acteurs-rices du pilotage, de l'organisation de la formation et de l'élaboration de sa stratégie. Ils ou elles effectuent un service d'enseignement correspondant à un tiers du service d'enseignement d'un-e enseignant-e-chercheur-se statutaire.</p>
<b>Source</b>	Bilan social, année N

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
Nombre de professeurs attachés	9						24
Variation par rapport à l'année antérieure	+2						Variation 2019-2024 : +15

## IC3.2. Implication des chercheurs et chercheuses dans les formations

### Description de l'indicateur

<b>Unité de mesure</b>	Effectifs physiques Pourcentage
<b>Date de la mesure</b>	31/12/N

### Élaboration de l'indicateur

<b>Nature précise des données de base</b>	<b>Chercheur·se impliqué·e dans la formation</b> : directeur ou directrice de recherche, chargé·e de recherche, ingénieur·e chercheur·se ou assimilé·e issu·e d'un établissement public de recherche* assurant des heures d'enseignement avant tout dans le cadre du diplôme de l'ENS et dans le cadre de masters. <b>Heures de formation assurées par des chercheurs·ses</b> : nombre d'heures équivalent travaux dirigés (HETD) prises en charge financièrement par l'ENS Paris-Saclay et assurées par des chercheurs ou chercheuses impliqué·es dans la formation.
<b>Source</b>	Bilan social, année N
<b>Méthode de calcul</b>	<b>Heures de formation par chercheur·se</b> : nombre d'heures de formation assurées par des chercheurs ou chercheuses / effectif des chercheurs et chercheuses impliqués dans la formation. <b>Taux d'heures de formation assurées par des chercheurs·ses</b> : nombre d'heures de formation assurées par des chercheurs ou chercheuses / nombre total d'HETD délivrées durant l'année N-1/N.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Cible 2024
Heures de formation par chercheur·se	27						32
Taux d'heures de formation délivrées par des chercheurs ou chercheuses	4%						5%

\* Les chercheurs et chercheuses issus·es d'entreprise privé et intervenant dans les formations ne sont pas comptabilisés ici.

Commentaire du contrat [2020]
<p>Confronter les normaliens et normaliennes à la recherche scientifique du plus haut niveau suppose une mobilisation des chercheurs et chercheuses dans les activités d'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>d'une part par des périodes d'immersion en laboratoire de recherche dès l'année de pré-master du diplôme de l'École ;</li> <li>d'autre part grâce au dispositif de « professeurs·es attachés·es ». Ce dispositif permet à des chercheurs et chercheuses issus·es d'organismes de recherche d'intégrer les équipes enseignantes, de dispenser 64h d'enseignement par an, de prendre des responsabilités pédagogiques et de participer aux réflexions et au pilotage de la formation normalienne. L'École souhaite augmenter le contingent de professeurs attachés et prévoit d'étendre le dispositif à d'autres organismes de recherche. En juillet 2020, l'École a étendu le dispositif à l'INRAE (en plus du CNRS et d'INRIA).</li> </ul>

## IC4. Poursuite en doctorat des normaliens et normaliennes élèves et répartition territoriale des contrats doctoraux spécifiques pour normaliens

### IC4.1. Poursuite en doctorat des normaliens et normaliennes élèves

<b>Objectif</b>	Augmenter la part des normaliens et normaliennes poursuivant leurs études en doctorat ; concourir à la formation des futurs·es chercheurs·ses et enseignants·es-chercheurs·ses
-----------------	--

#### Description de l'indicateur

<b>Unité de mesure</b>	Pourcentage
<b>Date de la mesure</b>	31/03/N+1

#### Élaboration de l'indicateur

<b>Nature précise des données de base</b>	<p><b>Normalien·ne</b> : apprenant·e inscrit·e au diplôme de l'ENS Paris-Saclay :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- normalien·ne élève : normalien·ne sélectionné·e sur concours.</li> <li>- normalien·ne étudiant·e : normalien·ne sélectionné·e sur dossier.</li> </ul> <p><b>Normalien·ne sortant</b> : normalien·ne présenté·e au jury de diplomation du diplôme de l'ENS Paris-Saclay en année N.</p> <p><b>Normalien·ne poursuivant en doctorat</b> : normalien·ne sortant inscrit en doctorat au 31/03/N+1 et ayant répondu à l'enquête de suivi de l'engagement décennal et/ou à l'enquête d'insertion professionnelle.</p>
<b>Source</b>	SI RH et scolarité Enquêtes de suivi de l'engagement décennal et de l'insertion professionnelle
<b>Périmètre</b>	<p><b>Département d'enseignement et de recherche (DER) des normaliens et normaliennes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Domaine "sciences fondamentales" : DER biologie, DER chimie, DER informatique, DER mathématiques, DER physique.</li> <li>• Domaine "sciences pour l'ingénieur" : DER électronique, électrotechnique et automatique, DER génie civil et environnement, DER génie mécanique.</li> <li>• Domaine "sciences humaines et sociales" : DER design, DER sciences humaines et sociales, département de langues.</li> </ul>
<b>Mode de calcul</b>	<b>Taux de normaliens et normaliennes élèves poursuivant en doctorat</b> : effectif des normaliens et normaliennes élèves poursuivant en doctorat / ensemble des normaliens et normaliennes élèves sortant en année N.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
<b>Taux de normaliens et normaliennes élèves poursuivant en doctorat</b>	70%						<b>75%</b>
<i>Sciences fondamentales</i>	81%						
<i>Sciences pour l'ingénieur</i>	78%						
<i>Sciences humaines et sociales</i>	42%						

## IC4.2. Répartition territoriale des contrats doctoraux spécifiques pour normaliens

<b>Objectif</b>	Répartir les contrats doctoraux spécifiques pour normaliens sur le territoire national
-----------------	--

### Description de l'indicateur

<b>Unité de mesure</b>	Pourcentage
<b>Date de la mesure</b>	31/12/N

### Élaboration de l'indicateur

<b>Nature précise des données de base</b>	<b>CDSN</b> : contrats doctoraux spécifiques pour normaliens.
<b>Source</b>	Département des études doctorales et RH
<b>Mode de calcul</b>	<p><b>Proportion de CDSN à l'Université Paris-Saclay</b> : nombre de CDSN attribués à des normaliens et normaliennes poursuivant en doctorat et inscrits à l'Université Paris-Saclay cible / nombre total de CDSN attribués en année N.</p> <p><b>Proportion de CDSN en Ile-de-France hors Université Paris-Saclay</b> : nombre de CDSN attribués à des normaliens et normaliennes poursuivant en doctorat et inscrits dans un établissement autre que l'Université Paris-Saclay situé en Ile-de-France / nombre total de CDSN attribués en année N.</p> <p><b>Proportion de CDSN dans un établissement situé hors Ile-de-France</b> : nombre de CDSN attribués à des normaliens et normaliennes poursuivant en doctorat et inscrits dans un établissement situé hors Ile-de-France / nombre total de CDSN attribués en année N.</p>

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
Proportion de CDSN à l'Université Paris-Saclay	28%	25%					30%
Proportion de CDSN en Ile-de-France hors Université Paris-Saclay	33%	35%					30%
Proportion de CDSN hors Ile-de-France	39%	39%					40%

### Commentaire du contrat [2020]

La 1<sup>ère</sup> promotion des diplômés du diplôme de l'ENS Paris-Saclay est sortie en 2019. Au cours du contrat, l'École suivra la poursuite en doctorat des normaliens et normaliennes étudiants-es. L'enquête d'insertion professionnelle des normaliens-nes étudiants-es est en cours de déploiement.

\_\_\_\_\_

De la mission de l'ENS découle sa vocation pré-doctorale. Celle-ci suppose d'accroître la part des normaliens et normaliennes (élèves comme étudiants-es) s'engageant dans une thèse à la sortie de l'École. Cet objectif relève d'une stratégie de professionnalisation et d'accompagnement des normaliens et normaliennes dans des carrières académiques ou mobilisant une forte expertise scientifique. Il suppose de tenir compte de la structure des opportunités (en fonction des évolutions différenciées de l'emploi universitaire et de recherche en France selon les disciplines) tout en intégrant l'internationalisation des parcours post-école dans les opportunités offertes aux élèves. En outre, des actions sont à conduire pour encourager la poursuite en doctorat dans certaines disciplines, notamment en sciences humaines et sociales.

Le cursus pensé selon un schéma « 1+3+3 » doit soutenir cet objectif : un an de pré-master, trois ans de master renforcé, puis trois ans de doctorat.

Un soutien aux étudiants sera mis en place dès 2020 au travers d'un programme *PhD Track* qui a vocation à les accompagner dans leur parcours pré-doctoral.

## IC5. Diversification du recrutement des normaliens et normaliennes

<b>Objectif</b>	Diversifier les recrutements des normaliens et normaliennes
-----------------	---

### Description de l'indicateur

<b>Unité de mesure</b>	Effectifs physiques Pourcentages
<b>Date de la mesure</b>	31/12/N

### Élaboration de l'indicateur

<b>Nature précise des données de base</b>	<p><b>Normalien-ne</b> : apprenant-e inscrit-e au diplôme de l'ENS Paris-Saclay :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- normalien-ne élève : normalien-ne sélectionné-e sur concours.</li> <li>- normalien-ne étudiant-e : normalien-ne sélectionné-e sur dossier.</li> </ul> <p><b>Normalien ou normalienne entrant</b> : normalien ou normalienne inscrit-e pour la première fois au diplôme de l'ENS Paris-Saclay en année N/N+1.</p> <p><b>Normalien ou normalienne élève boursier-ère</b> : normalien ou normalienne entrant à l'ENS en année N et titulaire d'une bourse sur critères sociaux durant l'année N-1/N, précédant son intégration à l'ENS.</p> <p><b>Normalien ou normalienne étudiant-e boursier-ière</b> : normalien ou normalienne étudiant-e entrant titulaire d'une bourse sur critères sociaux durant sa première année d'études à l'ENS (N/N+1).</p> <p><b>Normalien ou normalienne issu-e de CPGE</b> : normalien ou normalienne entrant inscrit-e en classe préparatoire aux grandes écoles durant l'année N-1/N, précédant son intégration à l'ENS, hors année en classe préparatoire ATS (Adaptation Techniciens Supérieurs).</p> <p><b>Normalien ou normalienne issu-e de l'Université Paris-Saclay</b> : normalien ou normalienne inscrit-e dans un établissement de l'Université Paris-Saclay cible (hors ENS) en année N-1/N, précédant leur intégration à l'ENS.</p> <p><b>Féminisation en CPGE</b> : effectif féminin en 2ème année des filières scientifique et économique et commerciale des CPGE en année N-1/N. Source : Repères et références statistiques – DEPP, SD-SIES.</p> <p><b>Boursiers et boursières en CPGE/à l'Université/des grands établissements de type universitaire</b> : toutes filières et niveaux confondus. Source : Repères et références statistiques – DEPP, SD-SIES.</p>
<b>Source</b>	Établissement MEN/MESRI
<b>Mode de calcul</b>	<p><b>Taux de normaliens et normaliennes boursiers et boursières</b> : effectif des normaliens boursiers et normaliennes boursières / effectif des normaliens et normaliennes entrant en année N.</p> <p><b>Taux de féminisation</b> : effectif des normaliennes entrant en année N / effectif des normaliens et normaliennes entrant en année N.</p> <p><b>Taux de normalien ou normalienne n'ayant pas suivi de CPGE</b> : effectif des normaliens et normaliennes n'étant pas issu-e de CPGE / effectif des normaliens et normaliennes entrant en année N.</p> <p><b>Taux de normaliens et normaliennes issus-es de l'Université Paris-Saclay</b> : effectif des normaliens et normaliennes entrant issus de l'Université Paris-Saclay / effectif des normaliens et normaliennes entrant en année N.</p>

**IC5.1. Diversification du recrutement des normaliens et normaliennes élèves**

Année d'intégration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
<b>Normaliens et normaliennes élèves admis-es au concours de 1<sup>ère</sup> année</b>	222	217						/
<i>Taux de boursiers et boursières sur critères sociaux</i>	24%	24%						29%
<i>Taux de féminisation</i>	23%	21%						36%
<i>Taux de normaliens et normaliennes n'ayant pas suivi de CPGE</i>	3%	4%						4%

Année d'intégration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
<b>Normaliens et normaliennes élèves admis-es au concours de 2<sup>ème</sup> année</b>	45	32						/
<i>Taux de boursiers et boursières sur critères sociaux</i>	29%	25%						29%
<i>Taux de féminisation</i>	36%	19%						36%
<i>Taux de normaliens et normaliennes n'ayant pas suivi de CPGE*</i>	32%	41%						35%
<i>Taux de normaliens et normaliennes issus-es de l'Université Paris-Saclay</i>	13%	13%						20%

\* Sur la base des déclarations des entrants dans le dossier concours

Synthèse : normaliens et normaliennes élèves admis-es aux concours de 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année								
Année d'intégration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
<b>Taux d'élèves boursiers-ères sur critères sociaux entrant (concours de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année)</b>	25%	24%						29%
<b>Taux de féminisation des élèves entrant (concours de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année)</b>	25%	21%						36%

**IC5.2. Diversification du recrutement des normaliens et normaliennes étudiants-es**

Année d'intégration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
<b>Normaliens et normaliennes étudiants-es entrant</b>	<b>73</b>	<b>68</b>						<b>100</b>
<i>Taux de normaliens et normaliennes n'ayant pas suivi de CPGE*</i>	19%	21%						<b>20%</b>
<i>Taux de normaliens et normaliennes issus-es de l'Université Paris-Saclay*</i>	<i>Indisponible</i>	<i>Indisponible</i>						<b>10%</b>
<i>Taux de boursiers et boursières sur critères sociaux</i>	29%	29%						<b>29%</b>
<i>Taux de féminisation</i>	29%	38%						<b>36%</b>

\* Sur la base des déclarations des entrants

**Synthèse ENS : normaliens et normaliennes élèves et étudiants-es entrant**

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Cible 2024
<b>Taux de normaliens et normaliennes élèves et étudiants-es boursiers-ères sur critères sociaux</b>	26%	25%						<b>29%</b>
<b>Taux de féminisation des normaliens et normaliennes</b>	26%	25%						<b>36%</b>

**Taux nationaux**

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
<b>Taux de boursiers et boursières sur critères sociaux à l'Université</b>	40%						
<b>Taux de boursiers et boursières dans les grands établissements de type universitaire</b>	22%						
<b>Taux de boursier et boursières sur critères sociaux en CPGE</b>	29%						
<b>Taux de féminisation en CPGE</b>	36%	36%					

**Commentaire du contrat [2020]**

L'École poursuivra la diversification de ses recrutements. Pour cela, plusieurs leviers sont mobilisés :

- Le déploiement de nouvelles voies de recrutement étudiant, par exemple pour celles et ceux issus-es de l'École universitaire de premier cycle de l'Université Paris-Saclay, des licences double diplôme, voire de l'institut Villebon Charpak. Ces voies compléteront les recrutements existant par les 13 concours CPGE, les « seconds concours » et la sélection étudiante.
- Un accompagnement des normaliens et normaliennes étudiants-es vers le parcours "diplôme ENS + doctorat", dont un programme de soutien financier à destination de certains-es normaliens et normaliennes étudiants-es.
- Des actions en amont seront mises en œuvre en direction des lycées partout en France, à travers la réorientation et de l'extension de la politique déjà en place des ambassadeurs normaliens et normaliennes vers les CPGE. Les engagements de l'École dans le dispositif Cordée de la réussite sera redéployé dans l'Essonne.
- Une mesure, commune aux ENS et à l'École polytechnique, de bonification des notes d'écrits pour les candidats-es boursiers-ères est à l'étude.

## IC6. Mobilité internationale des normaliens et des normaliennes

<b>Objectif</b>	Renforcer l'internationalisation de la formation
-----------------	--

### Description de l'indicateur

<b>Unité de mesure</b>	Pourcentages
<b>Date de la mesure</b>	31/12/N

### Élaboration de l'indicateur

<b>Nature précise des données de base</b>	<p><b>Normalien·ne</b> : apprenant·e inscrit·e au diplôme de l'ENS Paris-Saclay :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- normalien·ne élève : normalien·ne sélectionné·e sur concours.</li> <li>- normalien·ne étudiant·e : normalien·ne sélectionné·e sur dossier.</li> </ul> <p><b>Normalien ou normalienne sortant</b> : normalien ou normalienne présenté·e au jury de diplôme du diplôme de l'ENS Paris-Saclay en année N.</p> <p><b>Normalien ou normalienne ayant effectué une mobilité internationale</b> : normalien ou normalienne sortant ayant effectué une mobilité à l'étranger d'une durée supérieure ou égale à deux mois dans le cadre de sa formation depuis son entrée à l'École.</p> <p><b>Année spécifique de parcours</b> : la personnalisation des cursus des normaliens et normaliennes repose notamment sur le choix d'un parcours spécifique parmi plusieurs parcours de formation proposés dans le cadre du diplôme. Conformément au règlement du diplôme, chaque parcours se caractérise par la validation d'une "année spécifique de parcours" (ASP), comme par exemple l'année de recherche pré-doctorale à l'étranger (ARPE).</p>
<b>Source</b>	SI RH et scolarité Recensement des mobilités internationales
<b>Mode de calcul</b>	<p><b>Taux de mobilité internationale</b> : effectif des normaliens et normaliennes ayant effectué une mobilité internationale / ensemble des normaliens et normaliennes sortant en année N.</p> <p><b>Part d'années ARPE parmi les mobilités internationales</b> : effectif des normaliens et normaliennes sortant ayant effectué une année de recherche pré-doctorale à l'étranger (ARPE) / effectif des normaliens et normaliennes ayant effectué une mobilité internationale.</p> <p><b>Part d'années ARPE parmi les années spécifiques de parcours</b> : effectif des normaliens et normaliennes sortant ayant effectué une année ARPE / effectif des normaliens et normaliennes sortant.</p>

### IC6.1. Mobilité internationale des normaliens et normaliennes

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
<b>Taux de mobilité sortante</b>	78%						100%*
<b>Part d'années ARPE parmi les mobilités internationales</b>	28%						33%

### IC6.2. Année ARPE dans les parcours des normaliens et normaliennes

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
<b>Part d'années ARPE parmi les années spécifiques de parcours</b>	22%						28%

## Commentaire du contrat [2020]

\* Dans certains cas spécifiques, l'établissement est amené à substituer la mobilité internationale d'un normalien ou d'une normalienne, obligatoire dans le cadre du diplôme, par une autre activité (apprentissage d'une nouvelle langue étrangère, etc.).

L'internationalisation de la formation sera renforcée par la poursuite d'une politique d'encouragement à la mobilité des normaliens et normaliennes mais aussi par la formation à la maîtrise de l'anglais de la recherche (Cambridge advanced, certification SWAP).

Dans le cadre du diplôme de l'ENS (parcours Recherche et international), l'année de recherche pré-doctorale à l'étranger (ARPE), renforce l'internationalisation et l'immersion recherche. Les laboratoires sont encouragés à inciter leurs partenaires internationaux à proposer des séjours pré-doctoraux pour les normaliens.

Par ailleurs, le parcours « double diplôme à l'international », construit conjointement avec des établissements partenaires étrangers, sera une modalité de mobilité nouvelle mise en œuvre au cours du contrat. Les projets en cours sont avec l'Université de Hanovre (mise en œuvre en 2021), le NAIST (Japon) et le réseau des IISER (Inde).

La première promotion des diplômés·es du diplôme de l'ENS Paris-Saclay (mis en place en 2016 pour remplacer l'ancien diplôme de l'École) est sortie en 2019.

L'une des quatre compétences du diplôme est l'international, avec notamment un séjour d'au minimum deux mois à l'étranger.

La maquette du diplôme et la politique volontariste de l'établissement pour mettre en place des accords institutionnels et structurer les coopérations internationales, en soutien aux échanges et aux collaborations académiques, a permis d'accentuer la mobilité sortante des normaliens et normaliennes au cours du précédent contrat.

Le taux de mobilité sortante des normaliens et normaliennes de la première promotion, qui n'ont été inscrits·es au nouveau diplôme qu'à partir de leur 2ème année de scolarité, est de 78% et devrait augmenter pour les futures promotions.

En 2019-2020, la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid19 a empêché des mobilités à l'étranger ou conduit à des retours prématurés. Les modalités de validation du diplôme ont dû être adaptées pour la promotion sortant en 2020. Dans le contexte incertain, les mobilités sont d'ores et déjà affectées en 2020-2021 (environ 1/3 de projets en moins), et la crise sanitaire va probablement réduire la mobilité des normaliens et normaliennes en 2021 également.

## IC7. Articulation de la recherche de l'École et de l'Université Paris-Saclay

<b>Objectif</b>	Développer les partenariats de recherche au sein de l'Université Paris-Saclay
-----------------	---

### IC7.1. Nombre d'enseignants-es-chercheurs-ses et chercheurs-ses dans les laboratoires dont l'École est tutelle

#### Description de l'indicateur

<b>Unité de mesure</b>	Effectifs physiques
<b>Date de la mesure</b>	01/01/N
<b>Champ de la mesure</b>	Enseignants-es-chercheurs-ses et chercheurs-ses docteurs-es exerçant leur activité de recherche dans un laboratoire dont l'ENS Paris-Saclay est tutelle.

#### Élaboration de l'indicateur

<b>Nature précise des données de base</b>	<p><b>Effectifs des chercheurs-ses et enseignants-es-chercheurs-ses docteurs-es :</b> Enseignants-es-chercheurs-ses et chercheurs-ses docteurs-es exerçant leur activité de recherche dans un établissement de l'Université Paris-Saclay et un laboratoire pour lequel l'ENS est tutelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• professeurs-es des universités, maîtres de conférences,</li> <li>• directeurs-rices de recherche, chargés-es de recherche,</li> <li>• agrégés-es préparateurs-rices, attachés-es temporaires d'enseignement et de recherche,</li> <li>• professeurs-es associés-es à temps partiel,</li> <li>• chercheurs-ses et enseignants-es-chercheurs-ses contractuels-les (CDD et CDI) hors financements sur contrat de recherche.</li> </ul>
<b>Source</b>	Établissement et autres tutelles des laboratoires de recherche (recensement des effectifs - budget initial)
<b>Périmètre</b>	<b>Université Paris-Saclay (cible) :</b> ex-Université Paris-Sud, Université Versailles Saint-Quentin, Université Evry Val d'Essonne, Agro-ParisTech, CentraleSupélec, Institut d'Optique Graduate School, École normale supérieure Paris-Saclay.
<b>Mode de calcul</b>	<b>Taux d'enseignants-es-chercheurs-ses et chercheurs-ses "non ENS" dans les laboratoires dont l'ENS est tutelle :</b> effectif des enseignants-es-chercheurs-ses et chercheurs-ses docteurs-es non employés par l'ENS / effectif total des enseignants-es-chercheurs-ses et chercheurs-ses docteurs-es.

	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
Effectifs des chercheurs-ses et enseignants-es-chercheurs-ses	250					300
Taux d'enseignants-es-chercheurs-ses et chercheurs-ses "non ENS"	53%					60%

**IC7.2. Nombre d'enseignants-es-chercheurs-ses et de chercheurs-ses de l'ENS dans les laboratoires en tutelles conjointes avec un autre établissement de l'Université Paris-Saclay**

**Description de l'indicateur**

<b>Unité de mesure</b>	Effectifs physiques Pourcentage
<b>Date de la mesure</b>	01/01/N
<b>Champ de la mesure</b>	Enseignants-es-chercheurs-ses et chercheurs-ses docteurs-es de l'ENS Paris-Saclay (établissement employeur) exerçant leur activité de recherche dans un laboratoire ayant au moins comme tutelle employeur un autre établissement de l'Université Paris-Saclay.

**Élaboration de l'indicateur**

<b>Nature précise des données de base</b>	<p><b>Enseignants-es-chercheurs-ses et chercheurs-ses docteurs-es de l'ENS (établissement employeur) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• professeurs-es des universités, maîtres de conférences,</li> <li>• directeurs-rices de recherche, chargés-es de recherche,</li> <li>• agrégés-es préparateurs-rices, attachés-es temporaires d'enseignement et de recherche,</li> <li>• professeurs-es associés-es à temps partiel,</li> <li>• chercheurs-ses et enseignants-es-chercheurs-ses contractuels-les (CDD et CDI) hors financements sur contrat de recherche.</li> </ul> <p><b>Enseignants-es-chercheurs-ses et chercheurs-ses docteurs-es de l'ENS dans un laboratoire en tutelles conjointes :</b> enseignants-es-chercheurs-ses et chercheurs-ses de l'ENS (établissement employeur) exerçant leur activité de recherche dans un laboratoire ayant au moins comme tutelle employeur un autre établissement de l'Université Paris-Saclay.</p>
<b>Source</b>	Établissement (recensement des effectifs - budget initial)
<b>Périmètre</b>	<b>Université Paris-Saclay (cible) :</b> ex-Université Paris-Sud, Université Versailles Saint-Quentin, Université Evry Val d'Essonne, Agro-ParisTech, CentraleSupélec, Institut d'Optique Graduate School, École normale supérieure Paris-Saclay.
<b>Mode de calcul</b>	<b>Taux d'enseignants-es-chercheurs-ses et chercheurs-ses docteur-es de l'ENS dans un laboratoire en tutelles conjointes :</b> effectif des enseignants-es-chercheurs-ses et chercheurs-ses docteurs-es de l'ENS dans un laboratoire en tutelles conjointes / effectif des enseignants-chercheurs-ses et chercheurs-ses docteurs-es de l'ENS.

	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
Effectif des chercheurs-ses et enseignants-es-chercheurs-ses de l'ENS dans des laboratoires en tutelles conjointes	36					80
Taux d'enseignants-es-chercheurs-ses et chercheurs-ses de l'ENS dans des laboratoires en tutelles conjointes	29%					64%

## Commentaire du contrat [2020]

La recherche est une dimension constitutive de l'ENS qui met en œuvre une immersion précoce des normaliens et s'est doté d'un corps académique de premier plan en recherche.

L'implantation sur le campus Paris-Saclay doit permettre à l'École d'étendre ses partenariats (nouvelles unités) et d'intensifier la présence de la recherche dans ses murs. La recherche dispose dans le nouveau bâtiment de surfaces supplémentaires (+20% par rapport à Cachan) et de plateformes expérimentales de premier plan.

L'ENS Paris-Saclay est pluridisciplinaire et la recherche y est marquée par un ADN caractérisé par l'importance de l'expérimentation, de la technologie et des enjeux fondamentaux liés aux applications, notamment industrielles (ce que résumait, à Cachan, le concept de « sciences pratiques »).

Elle y est marquée, en outre, par des lignes de force thématiques transverses telles que l'étude de systèmes complexes, la modélisation, l'ingénierie moléculaire pour le vivant, ou l'étude des formes de régulations sociales.

Enfin, elle s'est montrée, et se montrera encore, par l'interdisciplinarité de ses instituts, capable d'adresser des thématiques émergentes majeures comme l'intelligence artificielle, les technologies quantiques ou les sciences du patrimoine.

C'est dans le contexte énoncé ci-dessus que prend sens l'objectif stratégique ambitieux de « multiplier par deux » l'impact de la recherche dans l'École, notamment par extension des partenariats ou tutelles conjointes avec de nouvelles unités de Paris-Saclay ou par le développement de la politique des professeurs attachés. Le rapprochement de laboratoires de l'ENS avec ceux de l'Université Paris-Saclay ou d'autres établissements se poursuivra donc au cours de ce contrat, ainsi que le développement de partenariats avec de nouveaux organismes de recherche (INSERM, CEA, INRAE notamment).

## IC8. Implication des normaliens et normaliennes dans la vie de l'établissement

<b>Objectif</b>	Développer une vie étudiante fédératrice et engagée
-----------------	---

### Description de l'indicateur

<b>Unité de mesure</b>	Effectifs physiques Pourcentage
<b>Date de la mesure</b>	30/06/N au titre de l'année universitaire N-1/N

### Élaboration de l'indicateur

<b>Nature précise des données de base</b>	<b>Participation aux élections</b> : normaliens, normaliennes et étudiants-es votant aux élections des différentes instances de l'ENS et de l'Université Paris-Saclay pour l'année N-1/N. Associations : nombre total d'adhésions dans les différentes associations de l'École signataires de la charte de la vie étudiante.
<b>Source</b>	Établissement Université Paris-Saclay
<b>Mode de calcul</b>	<b>Taux de participation aux élections</b> : normaliens, normaliennes et étudiants-es votant aux élections des différentes instances de l'ENS et de l'Université Paris-Saclay pour l'année N-1/N / ensemble des normaliens, normaliennes et étudiants-es inscrits-es sur les listes électorales en année N-1/N.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Cible 2024
Instances de l'École (CA, CS, CVE)	14%						20%
Instances de l'Université Paris-Saclay	8%						20%
Associations : nombre d'adhésions (BDE – BDS – CRANS)	2 201						/

### Commentaire du contrat [2020]

La vie associative tissée au sein de l'environnement cachanais était une force de l'identité normalienne. Elle doit le rester à Gif-sur-Yvette. Cela suppose d'accompagner les normaliens dans sa redéfinition, en lien avec les autres établissements du plateau, tout en préservant ses valeurs, partagées entre les ENS. L'École veillera donc à poursuivre et valoriser les actions inter-ENS, tout en développant les manifestations et projets étudiants intégrateurs au sein de l'Université Paris-Saclay.

L'École poursuivra l'effort de développement de la formation des étudiants engagés dans les associations ou élus (formation à la gestion d'une association, à la prévention lors des événements festifs, au développement des partenariats).

Une nouvelle charte de la vie étudiante permettra de présenter les principes et les bonnes pratiques de cette vie étudiante.

La construction du lien entre vie étudiante et Scène de recherche sera également un enjeu du présent contrat, de même que la prise en compte des enjeux sociétaux comme l'environnement, la citoyenneté et les discriminations, en établissant des liens avec les réseaux existants sur le plateau. Le diplôme est dans ce cadre un support approprié de mise en œuvre et de valorisation de ces actions (tutorats d'accompagnement de milieux sociaux défavorisés, ateliers de médiation permettant de promouvoir la diversité sociale, de genre, etc.).

La valorisation des actions extra-universitaires notamment de type engagement associatif est reconnue dans le diplôme, au travers de sa coloration.

## II. Jalons

		2020	2021	2022	2023	2024
Jalon 1	Point d'étape sur la mise en œuvre de la <i>graduate school</i> des métiers de la recherche et l'enseignement supérieur (MRES)					
Jalon 2	Point d'étape sur la réorganisation des directions des affaires immobilières et des systèmes d'information					
Jalon 3	Point d'étape sur la mise en œuvre du système d'information immobilier, le déploiement d'une offre de services bâtimentaires et numériques et l'optimisation de l'exploitation maintenance du bâtiment					
Jalon 4	Point d'étape sur le développement des partenariats					
Jalon 5	Point d'étape sur la restructuration de la formation continue					
Jalon 6	Point d'étape sur la mise en œuvre des départements d'enseignement et de recherche					
Jalon 7	Bilan des actions menées en faveur de la diversification du recrutement des normaliens et normaliennes					
Jalon 8	Bilan des réponses aux appels à projets nationaux et européens de financement de la recherche					
Jalon 9	Point d'étape sur la mise en place du programme Booster					
Jalon 10	Point d'étape sur la mise en place de la fiche de suivi numérique, les dispositifs de suivi de l'insertion professionnelle des normaliens et normaliennes et le suivi du respect de l'engagement décennal					
Jalon 11	Point d'étape sur le diagnostic du vécu de la scolarité à l'École et les actions d'accompagnement de l'expérience étudiante					
Jalon 12	Point d'étape sur la mise en place de la charte de la vie étudiante					